



## Formation continue 2022

## ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT

LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DANS LA GESTION DES OPÉRATIONS D'UN CORPS DE POLICE Formatrice : M<sup>me</sup> Aline Pelletier, CRHA, inspectrice retraitée

Collaborateur : M. Denis Bérubé, conseiller expert en AIPRP, AAPI

## PRÉSENTATION DU CONTENU

Clientèle visée | Ces ateliers sont destinés à des responsables et conseillers en AIPRP d'un corps de police de même que les personnes désignées pour traiter les demandes visant l'accès à des cartes d'appel et celles soumises par les intervenants de la DPJ.

Objectif d'apprentissage | Les participants approfondiront, par expérimentation, l'application des principes en matière de protection des renseignements personnels dans le traitement des demandes d'accès aux documents ou à des renseignements personnels en tenant compte de dispositions de la Loi 25¹ applicables en protection des renseignements personnels.

Approche pédagogique | Par des mises en situation, les participants seront appelés à les analyser et ce, de manière à concilier les enjeux de sécurité publique et la protection des renseignements personnels et sensibles.

Atelier A – Le traitement des demandes d'accès aux cartes d'appel : meilleures pratiques et pièges à éviter !

**Aperçu du contenu** | À partir d'exercices, les participants seront appelés à déterminer les renseignements personnels qui doivent être protégés par une technique de caviardage pertinente à la nature de l'information contenue. Un guide portant sur les techniques de caviardage sera présenté.

Atelier B – Le traitement des demandes d'accès à des documents et à des renseignements personnels provenant de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

Aperçu du contenu | À partir d'exercices, les participants seront appelés à cerner les impacts de la communication de renseignements personnels eu égard aux obligations prévues à la Loi sur l'accès et à la Loi sur la protection de la jeunesse.

| DIFFUSION PAR VISIOCONFÉRENCE – Session de 3 heures |                      |                       |
|---|----------------------|-----------------------|
| 2022  | Session - Atelier A  | Session - Atelier B   |
|   | 20 avril, 9 h à 12 h | 20 avril, 13 h à 16 h |

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec M. Denis Bérubé, conseiller expert en AIPRP, AAPI 418 624-9285 / aapi@aapi.qc.ca

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels.